



## Le Mot du Maire

Accompagné d'une délégation d'élus et d'agents des espaces verts, j'ai eu la joie de recevoir des mains de Mme Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, la 4ème fleur décernée à notre commune dans le cadre du concours des villes et villages fleuris. Notre ville fait partie des 222 communes françaises (sur 36.700), et des 10 communes de Picardie (dont 3 samariennes) détentrices du label 4 fleurs. Cette distinction récompense les efforts faits par notre ville en matière de paysagement mais aussi de manière plus globale le soin porté au cadre de vie: propreté urbaine, qualité des aménagements, actions en faveur de la protection de l'environnement etc. Cette distinction est très largement la vôtre, et consacre l'investissement de nombreux valericains, qui contribuent au fleurissement de la ville et à son embellissement. C'est à vous que revient pleinement cette récompense. Elle ne constitue pas un aboutissement mais un véritable encouragement à conforter et poursuivre nos efforts. Cela nécessite au quotidien de faire preuve d'un peu d'ingéniosité: le choix d'un fleurissement à base de plantes vivaces est nettement moins onéreux que des massifs composés d'annuelles. Nous ne manquons pas d'idées, et pour les mettre en œuvre, nous gérons les finances de la ville avec prudence et discernement. Le dossier du mois vous en dira plus sur notre situation financière, et notamment sur le niveau de notre endettement.

**Stéphane Haussoulier**  
Maire de Saint-Valery-sur-Somme  
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

## ACTU

### Des valericains écrivains...

« Il est ouf ce vieux ! »

Tel est le titre du livre de Jean-Pierre Lenoir qui vient de paraître aux éditions Amalthée. Ce Valericain retraité de la Presse et de l'édition nous fait partager au fil des pages ses réflexions humoristiques destinées à vous détendre et à vous titiller l'esprit. Près de 600 blagues et plaisanteries vous attendent de pied ferme au prix de 13,80 euros, la suite étant déjà aux mains de l'éditeur. Deux séances de dédicaces sont prévues :

- Le samedi 13 avril à « La Tanière du Loup » Il bis quai du romerel, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Le samedi 20 avril « Le Havane » au 16 rue Jules Brulé, de 10h à 12h et de 14h à 18h.



### Inscriptions à l'école maternelle

Les pré inscriptions à l'école maternelle sont en cours. Tous les parents d'enfants nés en 2009, 2010 ou 2011 sont invités à préinscrire leurs enfants en mairie. Il vous sera demandé :

- Une quittance Edf
- Le carnet de santé de l'enfant
- Un certificat médical (en cas de 1ère inscription)
- Le livret de famille.

Sur présentation de ces documents, il vous sera délivré un certificat de pré-inscription qu'il faudra présenter pour l'inscription définitive de l'enfant. Les inscriptions définitives sont organisées à l'école maternelle (rue Prosper Ravin) les 30 avril et 2 mai à partir de 17 H.

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

## Page 2 et 3

Ø Le dossier du mois: Pour tout savoir sur les finances de la ville et la gestion de la dette

Ø La dernière séance : principales décisions de des séances de Conseil Municipal du 18 février et du 4 mars 2013

## Ø Les brèves :

## Page 4:

Ø Votre agenda du 1er avril au 1er mai 2013



Modification d'enseignes, changements concernant l'occupation du domaine public, n'oubliez pas de mettre à jour vos dossiers en mairie. Plus de renseignements au 03-22-60-82-16



## FETE DE LA VAPEUR

**Programme des animations en gare de Saint-Valery :** Circulations des rames Sprague et Anglaise jusque sur le port - Navettes ferroviaires à bord de l'autorail historique De Dion JM4 n°11 ex. CdN - Présence d'un train mixte Marchandises-Voyageurs de 12:45 à 13:55 et de 15:45 à 16:55 - Exposition de maquettes à vapeur vive.

Animation musicale sur la place de la gare le samedi 27 avril de 11h00 à 18h00 avec « le Zinzin de Fanny et Antoine » spectacle de rue d'antan, chansons d'hier et d'aujourd'hui.

Animation musicale avec le groupe New Jazz Orléans le dimanche 28 avril de 14h00 à 17h00.

"Barbecue champêtre" et restauration rapide sur place organisée par l'Amicale des Agents Hospitaliers les deux jours.

Renseignements sur le programme complet des animations en suivant le lien : [www.fetevapeur.fr](http://www.fetevapeur.fr)

## A venir

- **Samedi 4 mai** de 10H à 17H au secours catholique (260 rue Jules Gaffé) : Braderie de printemps du secours Catholique; renseignement au 06.45.18.17.60

- **Du samedi 4 mai au dimanche 20 mai**, de 14H30 à 18H, à la chapelle St Pierre: Exposition des XIX Amis. Vernissage le samedi 4 mai à 17H. Renseignements: M Béhar au 03.22.30.62.05

- **Dimanche 5 mai** de 8H à 18H, dans les rues fleuries: 12ème bourse aux plantes organisée par l'Herbarium: Renseignements au 03.22.26.96.37

- **Du lundi 6 au dimanche 12 mai**, de 9H30 à 19H au cachot de la porte de Nevers: exposition de M Lohé « la campagne en miniature ». Renseignements: M Lohé au 03.22.30.29.87

- **Samedi 11 mai**, à 15H, salle Adrien Huguet, Assemblée Générale de la société d'Histoire et d'Archéologie. Contact: M Heinemann au 03.22.26.66.58

Date, horaire, lieu	Evènements
Du lundi 1 <sup>er</sup> au mardi 30 avril, à l'Office de Tourisme	Exposition de peintures de Michel Rodier. Renseignements : DTSI : 03.22.60.93.50.
Mercredi 3 avril, à 20h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Vendredi 5 avril, à 20h00, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association Saint-Valery - Herstelle. Renseignements : Madame Debray : 03.22.26.91.21.
Du vendredi 5 au jeudi 11 avril, au Tribunal de Commerce	Exposition « lumières de la Somme » de Monsieur Robert Vanderweeën au Tribunal de Commerce. Ouverture le 05 avril de 10h00 à 19h00 et exposition du 06 au 11 avril ouverte de 10h00 à 18h00. Renseignements : service culturel : 03.22.60.39.29.
Samedi 6 avril, à partir de 11h00, au Casino	Projection du film de voyage organisée par l'AVAPA. Renseignements : Mme Désiré : 03.22.60.81.48.
Samedi 13 avril, à 15h00, salle basse du Casino	Assemblée Générale de l'ACDPM. Renseignements : ACDPM : 03.22.60.68.57.
Du dimanche 14 au dimanche 28 avril, au Cachot de la Porte de Nevers	Exposition de tissage de Mme Escoffier. Renseignements : service culturel : 03.22.60.39.29.
Du vendredi 19 au jeudi 25 avril, de 10h00 à 19h00 au Tribunal de Commerce	Exposition de six artistes Samariens amoureux de la Baie de Somme. Sophie Boitel, peintre - Christine Loriaux, céramiste - Yann Dupont, peintre animalier et sculpteur - François Drouvin, photographe - Daniel Houart, sculpteur animalier - Rémi Damiens, sculpteur plasticien. Exposition et atelier sur place. Vernissage le 20 avril à 18h00. Renseignements : service culturel : 03.22.60.39.29.
Du 20 au 28 avril, au Casino	23ème édition du Festival de l'Oiseau et de la Nature. Au programme : expositions, ateliers, sorties nature... Renseignements sur le programme complet et sur les animations présentes dans notre commune en appelant le 03.22.24.02.02 ou en vous connectant sur le site : <a href="http://www.festival-oiseau-nature.com/">http://www.festival-oiseau-nature.com/</a>
Du 22 au 26 avril, de 15h00 à 16h30, à Ribeaucourt	Stage de théâtre pour les enfants sur les jeux dramatiques proposé par l'Association Théâtre en Festival et la Troupe Solilès (artiste associé). Quelques heures partagées en compagnie de comédiens professionnels pour faire découvrir les joies et les exigences du théâtre aux enfants, débutants et initiés. Stage accessible aux enfants âgés de 7 à 11 ans. Groupe de 12 personnes maximum. Renseignements et inscriptions au 03.22.60.64.34.
Samedi 27 et dimanche 28 avril, à partir de 9h00, au stade	Tournoi de Football inter régional Renseignements : M.Duminiel : 06.63.65.37.97.
Samedi 27 et dimanche 28 avril, en journée, Gare du CFBS	Fête de la Vapeur. Le Crotoy - Noyelles - St Valery- Cayeux. Ce temps fort festif est un immense rassemblement autour d'un thème - la Vapeur - afin de vous faire découvrir ce moyen ordinaire de transport du XIXème siècle, devenu un vecteur extraordinaire de tourisme au XXIème siècle. Durant deux jours, le CFBS organise donc des circulations intensives sur son Réseau avec de nombreux trains et des animations dans toutes les gares du réseau.
Du dimanche 28 avril au dimanche 2 juin, dans l'atelier de l'Herbarium	« Une hirondelle fait le printemps », Aurore Rabourdin, créatrice d'accessoires de mode brodés. Renseignements : Herbarium : 03.22.26.69.37.
Du mercredi 1 <sup>er</sup> au vendredi 31 mai, à l'Office de Tourisme	Exposition de peintures de Françoise Patrigeon. Renseignements : DTSI : 03.22.60.93.50.
Du mercredi 1 <sup>er</sup> au dimanche 12 mai, au Tribunal de Commerce. Ouverture de 10h00 à 21h00 le week-end et jours fériés et fermeture à l'heure du déjeuner en semaine.	Exposition de Territoire Baie de Somme. Place aux savoir-faire et acteurs de la Baie ! Pot d'ouverture le 1 <sup>er</sup> mai à partir de 18h30. Vernissage le 3 mai à partir de 18h30. Renseignements : TBS : 06.80.47.27.65.

## Le dossier du mois: « tout savoir sur les finances de la ville et la gestion de la dette ».

Depuis 2001, pour rester conforme aux engagements pris, les taux d'imposition concernant la commune sont restés les mêmes, ce qui n'est pas le cas des autres collectivités (Département, Région) raison pour laquelle nos impôts malgré cet effort de votre ville, ont augmenté. Dans le climat actuel, piocher dans la poche du contribuable semble être devenu la solution à tout. Ce n'est pas ce en quoi nous croyons. De longue date, nous avons aussi la conviction, qu'il fallait être prudent concernant le recours à l'emprunt.

### Aucun emprunt toxique!

Aucun emprunt toxique dans notre passif. Quand la commune a emprunté, elle l'a toujours fait à taux fixe et sur des produits ne faisant courir aucun aléas aux finances communales. L'emprunt n'est pas en soi une mauvaise chose, il permet de lisser des dépenses durables dont l'amortissement est long, qui nous profiteront encore dans 30 ou 40 ans. C'est notamment le cas concernant les travaux de rénovation urbaine, de réseaux ou encore les restaurations d'édifices patrimoniaux. L'emprunt permet alors de réaliser des travaux tout en continuant à mener un programme social et à vous offrir de nouveaux services.

D'aucuns, voyant la régularité des investissements menés par la ville, ont pu s'en étonner, et s'interroger sur la provenance de nos financements. Notre commune n'est pas assise sur une mine d'or, mais vos élus se font forts de gérer les finances en « bon père de famille ».

### Un recours à l'emprunt marginal

De longue date tout a été fait pour réduire les frais de fonctionnement. Le train de vie quotidien de votre commune est donc modeste, l'habitude de l'économie guide nos choix, et cela nous laisse la possibilité d'investir. Par ailleurs, tout est mis en œuvre pour optimiser nos recettes: vigilance sur la gestion des produits du domaine (*le fameux stationnement payant...*) et recherche systématique de subventions auprès de l'Etat, de la Région ou du Département etc. Cela représente certes des kilos de dossiers, mais cela décuple notre capacité à faire. Cette rigueur budgétaire engagée à une époque où d'autres collectivités étaient peut-être plus insouciantes dans leur gestion, nous permet aujourd'hui de garder un rythme d'investissement soutenu.

### Économiser au quotidien, rechercher des subventions, pour investir durablement

Par ailleurs pour sortir de la crise dans laquelle est plongé notre pays, il est utile que les collectivités puissent aussi contribuer, dans la mesure de leurs ressources, à l'effort de relance en engageant des chantiers, et en faisant travailler les entreprises locales. C'est aussi une des raisons pour lesquelles, malgré les incertitudes financières que l'on nous promet à l'avenir (*notamment baisse des dotations*), nous faisons le choix, tout en ne prenant aucun risque financier, de ne pas thésauriser et de continuer à investir. C'est aussi une manière responsable de soutenir notre économie.

### Nos chantiers contribuent à l'effort de relance du pays

Par ailleurs pour sortir de la crise dans laquelle est plongé notre pays, il est utile que les collectivités puissent aussi contribuer, dans la mesure de leurs ressources, à l'effort de relance en engageant des chantiers, et en faisant travailler les entreprises locales. C'est aussi une des raisons pour lesquelles, malgré les incertitudes financières que l'on nous promet à l'avenir (*notamment baisse des dotations*), nous faisons le choix, tout en ne prenant aucun risque financier, de ne pas thésauriser et de continuer à investir. C'est aussi une manière responsable de soutenir notre économie.



### Comment sont financés les travaux ?

Quand il s'agit de simples rénovations de couches de surfaces, ces opérations sont intégralement prises en charge par la communauté de communes (CCBSS). Pour les opérations nécessitant une réfection des fonds de forme, la commune verse chaque année une somme à la CCBSS pour financer ses projets. La communauté abonde à hauteur de 20%, ces crédits. Cette épargne progressive nous permet de disposer aujourd'hui des fonds suffisants pour poursuivre, tout aussi progressivement, nos projets de rénovation de chaussées. Fin février 2013, nous disposons d'un solde positif de 1.369.278 euros.

Par ailleurs, certaines dépenses d'investissement arrivent aussi à leur terme. Ainsi, le programme d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, et de rénovation de l'éclairage public est bientôt achevé. Les crédits que depuis une dizaine d'années, nous consacrons à ces questions vont pouvoir être redirigés vers d'autres projets, notamment en matière de rénovation de voiries ou d'entretien de notre patrimoine.

## La dernière séance

Vos élus se sont réunis le 18 février et le 4 mars dernier. Les principales décisions prises sont les suivantes:

### Finances

Le compte administratif de l'année 2012 a été approuvé. Il présente les résultats suivants :

#### Concernant la commune:

Résultat de fonctionnement : + 2.068.776,44

Résultat d'investissement: - 775.434,18

Restes à réaliser: - 69.300

Affectation de 844.734,18 en recette d'investissement

Affectation de 1.224.042,26 en excédent de fonctionnement reporté.

#### Concernant le service de l'eau et de l'assainissement:

Résultat de fonctionnement : + 332.848,06

Résultat d'investissement: + 490.580,17

Restes à réaliser: - 488.400

Affectation de 332.848,06 en excédent de fonctionnement reporté.

Les comptes de gestion établis par la direction des finances publiques, en tout point identique aux comptes administratifs ont été également approuvés.

### Demandes de subventions

Deux dossiers de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux ont été déposés:

- le 1er concerne la création d'un parking d'entrée de ville. Une subvention de 350.000 euros a été sollicitée pour une première tranche opérationnelle d'1 million.

- Le second concerne les travaux de sécurité, d'accessibilité et de réaménagement du 1er cimetière. Une subvention de 149.000 euros est sollicitée sur un montant de travaux de 447.000 euros.

### Versement de subventions

La commune participera au départ en classe verte des enfants de l'école Notre Dame, domiciliés à St Valery. Une subvention de 150 euros par enfant sera versée

### Syndicats et représentations extérieures

La dissolution du syndicat intercommunal du gymnase du Vimeu a été validée. Les compétences du syndicat sont reprises par la Communauté de Communes du Vimeu Industriel.

Une mise à jour de la composition des commissions communales et des représentants de la commune dans les organismes extérieurs a été opérée. Pour en connaître le détail, se reporter au compte rendu affiché en mairie ou disponible sur le site internet.

### Gestion du patrimoine communal

A la demande des enseignants, un nom a été attribué à l'école maternelle: Ecole Maternelle Manessier. Un projet pédagogique a été mené autour de l'œuvre de Manessier, le nouveau nom de l'école sera inauguré officiellement le 13 avril prochain.

Suite à un appel à projet, l'exploitation de la buvette de la plage est confiée à M et Mme Lebé-Froissart, qui ont rendu l'offre la mieux disante au regard des critères de la consultation. L'établissement sera ouvert à l'année et proposera une carte à base de produits frais et favorisant l'approvisionnement auprès de fournisseurs locaux. La création de 3 CDI est attendue, des saisonniers seront au besoin recrutés.

### Travaux et aménagements

L'aménagement d'un rond point au carrefour dit « de Pendé » (*croisement RD 940 et RD 2*) a été validé. Le coût de l'aménagement sera supporté à 80% par la Communauté de Communes. La rue St Pierre prolongé sera déviée, puis fera l'objet d'un classement dans le domaine public communal.

L'alignement d'arbres qui a du être abattu, route de Drancourt va être restitué avec des essences variées de Tilleul. A cette fin une convention de partenariat avec l'APEV a été signée. Des actions pédagogiques seront mises en place avec les enfants de la commune, qui pourront parrainer chacun un arbre.

### Eclairage public et enfouissement des réseaux

Le rempart adjacent aux Tours Guillaume, et nouvellement rénové va être mis en lumière.

Le Conseil Municipal a validé la seconde tranche des travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovation de l'éclairage public, à Ribeuville. Coût de l'opération: 112.831,91 € HT

### Divers

En instaurant la gratuité 7 jours sur 7 pour l'ensemble des salariés (*tous contrats de travail confondus*), la commune fait l'exception dans le concert des villes ayant instauré le stationnement payant.

La convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif a été renouvelée. Ces prestations seront prises en charge par le SATESE.

### Prochains travaux programmés

Très prochainement, les travaux de rénovation des quais Courbet et Jeanne d'Arc vont être entrepris. Le marché dominical sera partiellement déplacé pendant le temps des travaux. La toiture de la chapelle St Pierre va également être prochainement entièrement réhabilitée ainsi que le clocheton.

### Des chiffres qui parlent d'eux même : la dette de la ville par habitant et par an

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Encours annuel par habitants en €	259	207	183	166	162	86	69	102	133	129	99	127	121
Encours annuel par habitants sans l'emprunt « Cap Hornu »	259	207	183	166	162	86	69	65	96	91	61	90	84

Commentaires: aucun emprunt souscrit pour la période 2001-2008).

1: Emprunt souscrit en 2008, sur le service de l'eau et de l'assainissement, pour l'achèvement des travaux de raccordement au réseau d'assainissement

2: Emprunt souscrit en 2009 afin de rembourser les sommes à laquelle la ville a été condamnée par arrêt de la cour d'appel (1.500.000 euros en capital)

3: Emprunt court terme souscrit pour les investissements effectués dans le cadre du plan de relance (aménagement urbains notamment secteur Port Gare etc.) Lors du budget 2013, sera étudié l'opportunité de procéder, tout ou partiellement, à un remboursement anticipé de l'emprunt court terme souscrit en 2012.

Sans compter le prêt relatif à l'opération du cap Hornu, qui est lié à une gestion hasardeuse de ce dossier dans les années 80 (*opération de construction d'un ensemble de tourisme social*), la dette par habitant a baissé de 67,5% entre 2001 et 2013. Si on intègre ce prêt, impératif en raison de la condamnation en appel de la ville, la dette par habitant a tout de même été réduite de 53 % entre 2001 et 2013.

### ERRATUM

Dans notre dernier numéro, nous avons omis de mentionner le décès de Madame Yvonne Combe née Holleville survenu le 18 décembre 2012. Nous présentons nos excuses et nos plus sincères condoléances à sa famille.

Retrouvez le compte rendu intégral sur internet à l'adresse suivante:

<http://www.saint-valery-sur-somme.fr/comptes-rendus-des-conseils-municipaux.php>